

**VENTE DES IMMEUBLES POUR  
DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES DUES AU 4 MARS 2024**



**AVIS PUBLIC** est par la présente donné, par le soussigné, Mario Bouchard, greffier de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, que l'immeuble ci-après décrit sera vendu à l'enchère publique, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, RLRQ, c. C-19, à défaut du paiement des taxes auxquelles ils sont affectés et des frais encourus. Ladite vente aura lieu dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, située au 87, rue Saint-André, **le 11 juin 2024, à 14 heures**. Cet immeuble sera vendu sujet au droit de retrait d'un an prévu à l'article 531 de la *Loi sur les cités et villes*. Le prix d'adjudication de l'immeuble sera payable immédiatement et en totalité par carte de crédit (maximum de 25 000 \$) ou par virement interac (maximum de 10 000 \$), mandat bancaire ou par chèque visé fait à l'ordre de la « Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix » Il vous incombe de vérifier avec votre institution financière, selon votre mode de paiement, que votre limite est adéquate pour votre transaction.

**N.B.**

❖ Cet immeuble sera vendu avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, s'il y a lieu, sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

❖ Conditions pour enchérir :

Personne physique :

- Document attestant du nom complet (permis de conduire, carte d'assurance maladie ou autres) ;
- Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu ;
- Mandat ou procuration si représente autre personne physique.

Personne morale :

- Document attestant de la forme juridique et Loi constitutive ;
- Adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu.

ET

pour le représentant d'une personne morale :

- Document attestant du nom complet (permis de conduire, carte d'assurance maladie ou autres) ;
- Qualité du représentant (mandataire) ;
- Résolution indiquant le nom de la personne autorisée à se porter adjudicataire pour cette personne morale.

❖ Toutes personnes intéressées devront également se référer aux conditions de vente édictées en fonction de ce qui est prévu à la *Loi sur les cités et villes*, lesquelles s'appliqueront à la vente de l'immeuble.

❖ Les personnes intéressées peuvent effectuer les procédures d'enregistrement préalables à ladite vente en contactant la personne responsable au 418 349-2060 poste 4405 ou par courriel à l'adresse suivante : [bouchard.mario@ville.metabetchouan.qc.ca](mailto:bouchard.mario@ville.metabetchouan.qc.ca) et ce, avant le 7 juin 2024.

**Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix**

<b>9372-7923 Québec inc.</b>	Frais de gestion	600,00 \$
113, rue Saint-André	Taxes municipales	24 285,23 \$
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, QC		266,60 \$
G8G 1V5		(plus les intérêts quotidiens de 8,60 \$ à compter du 27 février 2024)
	Frais de courrier recommandé	19,50 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>25 171,33 \$</b>
Adresse de l'immeuble :	109-113, rue Saint-André, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix (Québec) G8G 1V5	
Désignation :	Lot 5 270 638 cadastre du Québec Circonscription foncière de Lac-St-Jean-Est	

Donnée à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix le 28 mars 2024

Mario Bouchard  
Greffier